

|    |  |
|----|--|
| T1 |  |
| T2 |  |
| T3 |  |

## COURS DE DANSE AFRICAINE

Avec Scotty Touré & Dédou Domboue - Année scolaire 2018-2019

### INSCRIPTION & ADHESION 2018-2019

Nom :  
Prénom :  
Adresse :

Téléphone :  
Mail :

### FORMULE CHOISIE (cochez la case de votre choix)

|                          |  |           |
|--------------------------|--|-----------|
| <input type="checkbox"/> | Cours à l'année (30 cours) – adhésion comprise | 310 euros |
| <input type="checkbox"/> | Le trimestre (10 cours) – adhésion comprise    | 120 euros |
| <input type="checkbox"/> | Réduction Etudiant (-5 %)                      |           |

### REGLEMENT (cochez la case de votre choix)

- Chèque comptant (à l'ordre de **l'Association Chambéry Ouahigouya**)  
 Chèques en 3 x sans frais (Pour les cours à l'année / débités en septembre 2018, janvier 2019 et avril 2019)  
 Espèces  
 Chèques vacances ou sport

### DATES & NIVEAU (cochez la case de votre choix)

- Tous les lundis de 19h à 20h30** à Espace Jeunes des Hauts de Chambéry– **débutants/ intermédiaires**  
 **Tous les lundis de 20h45 à 22h15** à Espace Jeunes des Hauts de Chambéry– **confirmés**

### SANTE

*Certificat Médical obligatoire à la pratique de la danse africaine ou remplir le questionnaire santé.*

Si problèmes particuliers, merci de les préciser ici :

Je soussigné (e) reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Chambéry Ouahigouya (au verso) et m'engage à en respecter les règles.

A Chambéry le

Signature :

*Lu et Approuvé*

# REGLEMENT INTERIEUR

## COURS DE DANSE / CHAMBERY OUAHIGOUYA

**Article 01:** La cotisation aux cours et le droit d'inscription sont payables d'avance et pour la totalité de l'année (septembre à juin). Seules les personnes en règle peuvent accéder aux cours. Les tarifs des cours ont été établis en tenant compte des vacances scolaires.

### TARIFS 2018/2019

**A l'année** (30 cours) : 310 € plein tarif / 295 € étudiants.

**Le trimestre** (10 cours) : 120 € plein tarif / 114.50 étudiants

*(De Septembre à Décembre 2018 / De Janvier à Mars 2019/ de Mars à Juin 2019)*

**Adhésion annuelle comprise à l'association Chambéry Ouahigouya (15 euros et 5 euros pour les mois de 25 ans)**

**Article 02:** Les cours ont lieu de mi-septembre (environ) jusqu'à fin juin, hormis les jours fériés et périodes de vacances scolaires. Les absences pour causes diverses (hors raisons médicales) ne seront pas remboursées, ni décomptées. Il ne sera pas possible de les rattraper avec d'autres cours. Toute inscription souscrite est due et ne peut être remboursée.

**Article 03:** Les deux premiers cours de danse sont gratuits.

**Article 04:** Les participants sont priés de ne pas dégrader les installations et de respecter la propreté du lieu. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol au sein de la salle et il est demandé aux participants de surveiller sacs et affaires personnelles.

**Article 07:** L'absence exceptionnelle d'un intervenant à 1 cours se verra remplacée par un autre intervenant compétent ou récupéré à une autre date.

**Article 08:** Les statuts de l'association sont à disposition des élèves sur demande auprès de la présidence du bureau.